

Pour **Firmin Trujillo**, secrétaire général de la Confédération des syndicats des travailleurs de Calédonie, le développement de FO est sa première priorité.



P. 8

**SÉCU :
LES ENJEUX
ESSENTIELS DES
ÉLECTIONS DU
17 NOVEMBRE P. 4**

**LES NÉGOCIATIONS
DES TRAITÉS
DE LIBRE-ÉCHANGE
BATTENT LEUR
PLEIN P. 5**

FO HEBDO
N° 3217

Du 2 au 8
novembre 2016

Plus d'infos sur
www.force-ouvriere.fr

L'hôpital public au bord de la crise de nerfs

ÉVÉNEMENT P. 2-3

DÉSTABILISATION

Les réorganisations se succèdent au détriment des personnels et des patients.

AGGRAVATION

La loi Santé de janvier 2016 instaure trois milliards d'économies supplémentaires.

MOBILISATION

À l'appel de plusieurs syndicats dont FO, une journée de grève et de manifestations est prévue le 8 novembre.



Les personnels de santé s'opposent fermement aux groupements hospitaliers de territoire.

© IAN HANNING / REA



© F. BLANC

Ce qu'un secrétaire général doit dire

Éditorial


par Jean-Claude Mailly

Fin novembre sortira un livre en librairie sur la loi Travail, intitulé *Les apprentis sorciers*. J'y ai consacré mes vacances d'été. Face à l'imposition

d'un projet de loi multiminoritaire, au vu de la méthode utilisée, au regard du contenu de ce projet, face à la manière dont il a été adopté (49-3),

je me suis senti le devoir d'analyser et de décrire les événements tels que je les ai vécus en tant que secrétaire général de Force Ouvrière. C'est à la fois un témoignage et une explication de ce qui apparaît, aujourd'hui, comme un ovni politique dont les répercussions néfastes pour les salariés commencent à se faire sentir.

Ainsi, des entreprises veulent d'ores et déjà négocier sur les points du projet de loi d'application immédiate, car ne nécessitant pas de décret d'application. Cette loi adoptée aux forceps restera, à n'en pas douter, dans les annales de ce qu'il ne faut pas faire. Elle est louangée par le président de la République, qui continue

Suite page 3 



**CETTE MOBILISATION S'INSCRIT
DANS LA CONTINUITÉ DU COMBAT
CONTRE LA LOI TRAVAIL.**

ZOOM

Hold-up sur les fonds de formation à l'hôpital
La Fédération des Services publics et de Santé FO (SPS FO) dénonce un « hold-up » d'un montant total de 300 millions d'euros en 2016 et 2017 sur les fonds de formation des personnels de la fonction publique hospitalière. Ces sommes, financées par le salaire différé des agents, seront transférées vers une structure baptisée Fonds pour la modernisation des établissements de santé publics et privés (FMEPP). C'est le projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui prévoit ce transfert, qualifié de « ponction brutale et unilatérale » par FO Santé. C'est autant d'argent qui ne sera pas consacré à des études permettant à des agents hospitaliers de préparer des diplômes paramédicaux pour évoluer professionnellement. La mesure risque de remettre en cause le départ en formation de près de 50% des agents qui ont fait une demande.

Grève nationale et manifestations de la fonction publique hospitalière le 8 novembre

L'appel lancé par les trois fédérations syndicales de la Santé FO, CGT et SUD vise à alerter sur la déstructuration sans précédent du système hospitalier français, dont le dernier avatar est la création de Groupements hospitaliers de territoire.

Dégradation inégale des conditions de travail et des conditions d'accueil des patients, précarisation des emplois avec plus de 20 % de contractuels, plans d'économies entraînant suppressions de postes, fermetures de services et de lits : alors que le malaise n'a jamais été aussi fort à l'hôpital, de nouvelles restructurations se profilent, que trois organisations syndicales ont décidé de combattre. Le 8 novembre, les personnels hospitaliers sont appelés à une journée de grève nationale et de manifestations, par leurs fédérations FO, CGT et SUD.

« Cette mobilisation s'inscrit dans la continuité du combat contre la loi Travail, pour stopper la loi Santé et les groupements hospitaliers de territoire », indique Luc Delrue, de la Fédération des Services publics et de Santé FO (SPS FO).

20000 suppressions de postes et 16000 fermetures de lits en vue

La loi Santé, adoptée le 26 janvier 2016, a institué 135 groupements hospitaliers de territoire (GHT), au sein desquels les quelque 850 hôpitaux publics français se regroupent depuis le 1^{er} juillet. Chaque GHT doit

concocter un projet médical. Regroupements de services et transferts d'activités sont à l'ordre du jour, avec des mobilités imposées pour les agents. La réorganisation en cours vise à faire participer les hôpitaux publics aux économies imposées par le pacte de responsabilité, à hauteur de 3 milliards d'euros. Un objectif qui attaque l'emploi, et par ricochet la qualité du service public. « Cette restructuration du tissu hospitalier va entraîner 20 000

suppressions de postes et 16 000 suppressions de lits », s'insurge Luc Delrue (SPS FO).

Dans 95 % des 850 établissements publics de santé, lors des comités techniques d'établissement (CTE) – en quelque sorte l'instance qui se rapproche des comités d'entreprise du privé –, les organisations syndicales ont voté, à la majorité ou à l'unanimité, contre les « conventions constitutives » des GHT. Les syndicats FO refusent en outre de participer aux « conférences territoriales de

3 milliards d'€
C'est la contribution des hôpitaux publics aux économies imposées par le pacte de responsabilité.



420 délégués venus de 275 établissements de santé ont participé à la conférence nationale contre les groupements hospitaliers de territoire, organisée par la fédération FO Santé le 26 octobre 2016 au siège de la confédération.

dialogue social » des GHT, qui ont pour but d'intégrer les syndicats dans les économies budgétaires et les restructurations.

Les syndicats contre les groupements hospitaliers de territoire

Localement, de nombreuses mobilisations ont déjà eu lieu. À Voiron, dans l'Isère, les personnels de l'hôpital, médecins et agents hospitaliers, sont mobilisés depuis début septembre contre

un plan de 50 suppressions de postes. Ils combattent un projet qui s'inscrit dans le contexte de mise en place des GHT.

Au CESAME (Centre de santé mentale angevin), un établissement public qui emploie 1 200 salariés à Sainte-Gemmes-sur-Loire (Maine-et-Loire), 25 % des agents ont débrayé et se sont rassemblés le 14 octobre pour protester contre la suppression d'une vingtaine de postes et quarante lits d'ici à 2018.

Les salariés de la Santé privée, de l'Action sociale et de la Sécu mobilisés aux côtés des personnels hospitaliers

Les travailleurs de la Santé privée lucrative et non lucrative et de l'Action sociale (secteurs social et médico-social à but non lucratif) se joindront à la journée de grève programmée dans l'ensemble de la fonction publique hospitalière le 8 novembre, à l'appel des fédérations FO, CGT et SUD. Les per-

sonnels de la Sécurité sociale seront également mobilisés. Les sections FO et CGT des Organismes sociaux représentant ces salariés ont appelé leurs syndicats à « *prendre toutes les initiatives pouvant aller jusqu'à la grève* ».

Il faut dire que les travailleurs de ces différents secteurs par-

À Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), où des grèves ont touché différents services cette année, le syndicat FO de la Cité sanitaire a été reçu à sa demande par l'Agence régionale de santé le 21 octobre. Un rendez-vous dont l'objet était de signaler le manque de moyens humains et de condamner les restructurations à l'œuvre, notamment en psychiatrie et en gastrologie, où la fermeture de 15 lits est à l'ordre du jour alors que l'activité est en augmentation de 4 %. Le 8 novembre, les salariés de l'hôpital de Saint-Nazaire sont appelés par leur syndicat FO à manifester devant l'hôtel-Dieu à Nantes.

Dans ces établissements, comme dans les tous les autres hôpitaux et maisons de retraite publics, le ras-le-bol des personnels hospitaliers s'exprimera le 8 novembre. Ils diront leur refus d'une organisation hospitalière néfaste et exigeront l'abrogation de la loi Santé, dite loi Touraine. Ils porteront aussi leurs autres revendications, comme leur opposition au dispositif PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations), qui ralentit les déroulements de carrière. ■

FRANÇOISE LAMBERT

■ ■ ■ Ce qu'un secrétaire général doit dire

à la considérer comme une loi de progrès social. Ce qui prouve la déconnexion avec la réalité du monde du travail. La semaine dernière, notre site Internet spécifique (info-syndicats.fr) est entré dans sa phase d'application. Il appartient maintenant aux délégués et aux mandatés de l'alimenter.

Nous ne laissons pas tomber. Les recours juridiques sont prêts. Il est intolérable que le gouvernement bafoue quatre-vingts ans d'histoire sociale en plongeant tête baissée dans le néolibéralisme. Je me devais de le dire.

Et l'on pourrait imaginer un autre titre : « *Ce qu'un président ne devrait pas faire!* ». ■

JEAN-CLAUDE MAILLY,
SECRETAIRE GENERAL
@jcmailly sur Twitter

TPE 2016 ÉLECTION

Du 28 novembre au 12 décembre, les salariés des TPE sont appelés à voter, sur Internet ou par correspondance.



F. L.

En bref

EMPLOI**Chiffres du chômage : la précarisation s'enracine**

Selon les chiffres publiés par Pôle emploi le 25 octobre, le chômage a baissé de 0,6% sur un mois, toutes catégories confondues. En catégorie A (sans activité), la baisse de 1,9% profite surtout aux jeunes (-5,3%), pas aux seniors (-0,2%). FO s'alarme aussi d'une précarisation qui perdure. Le nombre de chômeurs en activité réduite (catégories B et C) augmente de 1,4%. L'activité de moins de 20 heures bondit de 5%.

TRAVAIL**Manif des Islandaises pour l'égalité salariale**

Les Islandaises ont quitté leur travail à 14h38 précises le 24 octobre (date d'une grève des femmes en 1975) pour manifester à l'appel de la confédération islandaise du Travail (ASI) notamment. Les femmes contestent un écart salarial de 14%, en leur défaveur, avec les hommes. Sur une journée de travail de huit heures, cela signifie qu'elles ne sont plus payées après 14h38. Les hommes le sont eux jusqu'à 17h.

MOBILISATION**Manif pour la défense des locaux syndicaux dans l'Eure**

Menacés par la municipalité d'Évreux de devoir rendre les locaux de la Bourse du travail le 6 décembre, les huit organisations syndicales du département de l'Eure, dont FO, appellent les salariés et les citoyens à une manifestation à Évreux le 9 novembre à 10h. Les syndicats indiquent ne pas avoir reçu de « proposition de relogement décente ».

Sécurité sociale : dernière ligne droite avant les élections

SCRUTIN Les élections à la CNAMTS (Caisse nationale d'Assurance maladie des travailleurs salariés) et dans les DRSM (Directions régionales du service médical) se tiendront le 17 novembre. Pour FO, ce scrutin présente des enjeux essentiels.



Jean-Claude Mailly en visite à la Caisse nationale d'Assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) le 19 octobre 2016, à Paris, dans le cadre des élections à la Sécurité sociale du 17 novembre.

« Plus on sera forts par ces résultats électoraux, plus on sera entendus », et c'est particulièrement « important » pour les assurés sociaux, les personnels. Plus largement, il s'agit de défendre davantage encore « notre système de couverture sociale », indiquait Jean-Claude Mailly le 19 octobre

lors d'une rencontre avec des personnels parisiens de la Caisse nationale d'Assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Le 17 novembre auront lieu les élections à la CNAMTS, y compris dans les vingt-deux Directions régionales du service médical (DRSM) qui lui sont désormais rattachées.

FO présente des listes uniques

Ces élections, qui visent à élire des délégués du personnel ainsi que les comités d'établissement des DRSM, concernent environ 10 000 salariés : 2 200 personnes environ pour la CNAMTS, auxquelles s'ajoutent les 6 500 employés et cadres, ainsi que les 1 500 praticiens-conseils des DRSM. FO, qui est déjà la deuxième organisation au sein de la CNAMTS et plus largement la deuxième aussi à la Sécurité sociale, présentera des listes uniques, mêlant employés, cadres et praticiens-conseils. « On est tous des salariés comme les autres », insistent Michel Rochette pour la FEC FO (employés et cadres) et Alain Gautron pour le SNFOCOS (cadres des organismes sociaux). ■

VALÉRIE FORGERONT

Collaborateurs parlementaires : premiers pas vers l'obtention d'un statut ?

Le Syndicat des collaborateurs parlementaires FO (SNCP FO) indique qu'il envisage de signer d'ici à la fin de l'année le projet d'accord collectif actuellement en négociation avec l'Association des députés-employeurs créée en mai dernier. Quoique pour l'instant limité dans ses dispositions (pas d'élections professionnelles prévues ni de renégociation de l'accord...) le texte, négocié depuis trois ans et qui pourrait être appliqué dès janvier, serait une première étape vers l'obtention d'un statut pour ces 2 000 salariés. Pour FO, un tel accord « ferait entrer la démocratie sociale à l'Assemblée ». ■

V. F.

Transparence fiscale : le Conseil constitutionnel ne veut pas de registre public des trusts

En plein scandale des *Panama Papers*, Michel Sapin avait annoncé la décision française de rendre public son registre des bénéficiaires effectifs des trusts. Cette structure juridique permet de dissimuler l'identité des propriétaires de fonds placés dans les paradis fiscaux. Une décision accueillie très favorablement par les structures luttant contre l'évasion fiscale. « Une atteinte au respect de la vie privée manifestement disproportionnée au regard de l'objectif poursuivi », ont estimé les Sages. La décision a été rendue le 21 octobre 2016, à la suite d'un recours déposé par une ressortissante américaine. ■

N. D.



Manifestation contre le TTIP et le Ceta le 20 septembre 2016 à Bruxelles, à l'appel des organisations syndicales belges, avec le soutien de la CES.

L'Europe en pleines négociations de traités et d'accords commerciaux

LIBRE-ÉCHANGE Les temps sont durs pour les accords de libre-échange négociés par l'UE. Le TTIP (Tafta), qui devait régir les relations commerciales entre l'Europe et les États-Unis, est entré en sommeil. Aujourd'hui, c'est au tour de l'accord commercial Canada-Europe (Ceta ou AECG) de connaître une pause.

Les fonctionnaires européens ne risquent pas de s'ennuyer, la Commission européenne négocie actuellement une vingtaine d'accords commerciaux.

D'abord, l'Accord sur le commerce des services (ACS ou Tisa en anglais), discuté depuis 2013 au sein de l'OMC. Tous les services y compris publics sont dans la balance, hormis ce qui relève des fonctions régaliennes de l'État (police, justice, défense). Quelques

exceptions ont été ajoutées, comme l'audiovisuel et le cinéma. À l'instar du TTIP et du Ceta, cet accord est négocié dans la plus grande discrétion.

Des enjeux importants

Parmi ceux qui revêtent le plus d'enjeux : l'accord avec la Chine, qui doit se substituer aux vingt-six traités bilatéraux d'investissement existant entre les États membres de l'UE et l'empire du Milieu. La pro-

chaine négociation devrait se tenir mi-décembre 2016 à Bruxelles.

En Asie, l'UE négocie également avec le Japon, l'Inde, la Birmanie et l'Asean, qui regroupe dix pays du Sud-Est asiatique.

Et en Amérique latine avec le Mercosur (Argentine, Paraguay, Uruguay et Venezuela), avec les pays de la communauté andine (Colombie, Pérou, Équateur et Bolivie) ainsi qu'avec le Mexique.

Autre région concernée : les rives sud et orientale de la Méditerranée. Depuis 2011, la Commission négocie bilatéralement pour l'ouverture de zones de libre-échange avec l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie.

Enfin, l'Accord sur les biens environnementaux (ABE) est également discuté au sein de l'OMC. Son objectif : ôter les barrières douanières sur ces biens. **NADIA DJABALI**

Le salaire minimum en Europe refait surface, mais pour combien de temps?

DUMPING SOCIAL

Un rapport de l'Assemblée nationale souhaite inscrire le salaire minimum en Europe dans l'agenda social des Vingt-huit.

La ministre du Travail aurait-elle des choses à se faire pardonner?

Sans doute, à en croire le cérémonial organisé rue de Grenelle le 19 octobre dernier. Ce jour-là, Myriam El Khomri et Harlem Desir, secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, recevaient le rapport du député Philip Cordery sur le salaire minimum au sein de l'Union européenne. Au menu : discours des deux membres du gouvernement et du député, échange avec la presse. Beaucoup de faste pour un rapport rédigé il y a un presque quatre mois.

Quoi qu'il en soit, la problématique du salaire minimum dans l'UE reste tout de même d'actualité. Elle résonne notamment avec les pourparlers sur le socle européen des droits sociaux, actuellement menés au sein de l'UE.

Une conférence sur les salaires

Le rapport parlementaire préconise que le salaire minimum européen soit sérieusement examiné par l'UE et au niveau des États. Notamment en inscrivant le sujet dans le socle des droits européens et en organisant une conférence salariale européenne qui émette des recommandations. Au niveau national, les députés français voudraient que les États mettent en place une instance nationale, où seront représentés syndicats et organisations patronales. Objectif : définir les niveaux de salaire dans les différents pays.

Le salaire minimum en Europe est-il un vieux serpent de mer? Le rapport a tout de même le mérite de relancer la thématique des salaires au sein d'une Union européenne qui peine à mettre en place le volet social de sa construction. **N. D.**

FOCUS

UE – Japon, rien ne va plus

Autre accord de libre-échange qui connaît des déconvenues : celui que l'UE négocie avec le Japon. La dernière réunion, en septembre 2016, s'est plutôt mal passée. Le Japon demande notamment la suppression des droits de douane dans le secteur de l'automobile, ce qui crée des inquiétudes au sein de l'industrie européenne. Du côté nippon, l'ouverture des services publics japonais à la concurrence ne rencontre guère d'enthousiasme. Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, et Shinzo Abe, Premier ministre japonais, annoncent la signature fin 2016 de l'accord. Rien n'est moins sûr.



Danièle Linhart, sociologue du travail, intervenante à la « Matinale » sur l'organisation du travail, le 18 octobre 2016 au siège de la confédération.

Quel management pour le XXI^e siècle ?

TRAVAIL FO organisait le 18 octobre une troisième « Matinale » sur l'organisation du travail. Au programme, des regards croisés d'invités chevronnés sur les pratiques managériales au XXI^e siècle, leurs impacts sur les salariés et leurs possibles évolutions.

Lean management avec recherche permanente de réduction des coûts dont chaque salarié est rendu responsable, ou, à l'inverse, management dit « libéré » qui, en donnant davantage d'autonomie, offre peut-être principalement aux salariés l'obligation morale de travailler plus : à l'une ou l'autre de ces deux extrémités de « l'art de diriger », on retrouve des salariés plus que jamais isolés, soumis à une pression inégalée, qu'elle vienne de leur hiérarchie ou d'eux-mêmes.

Car depuis le début des années 1990, avec les thèses économiques néolibérales de l'école de Chicago, les entreprises se sont donné

pour objectif de dégager un maximum de valeurs, redistribuées aux actionnaires. Une logique de productivité à court terme qui a accompagné la privatisation des grandes entreprises dans les années 1980 et qui touche le privé comme le public.

Explosion des risques psychosociaux

Résultat du management par les chiffres, les procédures et les contrôles : l'explosion des risques psychosociaux, avec une perte de sens de l'activité exercée. La très forte pression qui s'exerce sur les salariés est aussi le fait du sous-emploi. Pour Jean-Claude

Delgenes, directeur général du cabinet d'expertise Technologia, « *un des vrais problèmes aujourd'hui, c'est de maintenir le collectif face à l'individualisation forcée du travail* ».

« *Un travailleur sur trois occupe aujourd'hui un emploi indépendant*, souligne-t-il encore, *de nombreux contrats de travail sont devenus des contrats commerciaux, avec des revenus erratiques et des difficultés d'accès à la formation*. » D'où la nécessité d'« *inventer un statut social beaucoup plus protecteur pour ces populations* ».

Pour Danièle Linhart, sociologue du travail, la prétendue humanisation du management « *masque une attaque en règle des compétences et de la professionnalité des salariés* ». La directrice de recherche émérite au CNRS estime qu'une « *transformation identitaire*

« UNE TRANSFORMATION IDENTITAIRE DES SALARIÉS. »

des salariés » est à l'œuvre. Il s'agit de les maintenir dans la peur et de « *les déposséder de leur savoir, car le savoir c'est le pou-*

voir ». Dans la droite ligne du taylorisme.

Comment rendre les salariés incompétents ? Avec des changements permanents : restructurations, recomposition des métiers, logiciels. « *Quand tous les repères professionnels vacillent tout le temps, on n'est plus en mesure de contester* », explique Danièle Linhart.

Le management moderne est présenté comme la seule manière de diriger les entreprises. Or, considère la chercheuse, une piste existe : transformer le salariat en faisant disparaître la clause de subordination. Un peu comme le contrat de mariage a évolué au fil du temps, l'épouse ne devant plus aujourd'hui soumission à son mari, mais les deux époux se devant assistance mutuelle.

Pour le juriste qu'est Quentin Urban, enseignant à la faculté de droit de Strasbourg et directeur de son Institut d'études judiciaires, « *le lien de subordination est essentiel pour protéger les salariés* », et le droit constitue « *un frein aux dérives du nouveau management* », même si beaucoup reste à faire.

Marie-Alice Medeuf-Andrieu, secrétaire confédérale FO à l'initiative des « Matinales », a conclu en rappelant le rôle du syndicat, notamment en matière de « *respect des règles du temps de travail* ». ■

CE QUI CHANGE

➤ **Le taux annuel effectif global (TAEG)** remplace, depuis le 1^{er} octobre, le taux effectif global (TEG) lors de la comparaison des prêts immobiliers proposés par les banques.

➤ **Quatre lignes de train de nuit Intercités** ont été supprimées au 1^{er} octobre : Paris-Toulouse-Rodez-Albi; Strasbourg-Nice-Portbou; Luxembourg-Nice-Portbou; Paris-Savoie (Paris-Chambéry-Saint-Gervais et Paris-Chambéry-Bourg-Saint-Maurice).

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

64 EUROS

C'est la somme consacrée par habitant à sa justice par la France, soit beaucoup moins que la plupart de ses voisins, révèle un rapport du Conseil de l'Europe sur la justice en Europe, publié le 6 octobre, qui note aussi qu'elle affiche quasiment le plus petit nombre de procureurs : 2,8 pour 100 000 habitants.

+ SUR LE SITE
**FORCE-
OUVRIERE.FR**

LE SMIC
Depuis le 1^{er} janvier 2016 il est à **9,67 euros l'heure**, soit **1466,62 euros brut par mois pour 151,67 heures**.

Tous les autres chiffres utiles sont consultables sur le site.

CONSOMMATION

Le bon, le bio et le naturel

Des cocktails de pesticides et de perturbateurs endocriniens au petit-déjeuner grâce à un bol de muesli non bio... Voilà le résultat de l'enquête choc d'une association environnementale publiée le 11 octobre dernier. Si les doses ne sont pas si élevées en soi, leur combinaison peut constituer un cocktail aux conséquences peu connues puisque les études ne sont que parcelaires, ne serait-ce que du fait du nombre extrêmement élevé de molécules. Cette enquête sur les mueslis (ou apparentés), que quelque 46 % des Français consommeraient au petit-déjeuner, a révélé que sur les vingt boîtes achetées au hasard dans des grandes surfaces, seules les cinq boîtes bio étaient exemptes de résidus.

76%
C'est le pourcentage de produits bio provenant de France consommés dans l'Hexagone.

L'éthique tirée vers le bas

Répondant à un besoin du consommateur de s'alimenter sainement, le bio est devenu un marché en pleine expansion. Qui devrait atteindre pas loin de 7 milliards d'euros à la fin 2016 et affiche une croissance de quelque 20 %, selon l'Agence Bio. Certes, le bio est plus cher, du moins à court terme, et en ces temps d'austérité il n'est pas encore un produit de consommation courante pour les revenus modestes. Ce qui ne veut pas dire qu'il intéresse seulement une élite : le profil du consommateur régulier est une femme quadra et urbaine, mais ses revenus

n'excèdent pas 40 000 euros annuels. Pour occuper un tel créneau, la grande distribution s'est lancée dans le bio *low cost* avec tout le poids qu'on lui connaît. En dix ans elle a capté la moitié du marché actuel. L'abaissement des prix bénéficie notamment aux grands producteurs bio espagnols, dont bon nombre n'ont guère pour priorité l'empreinte carbone et les conditions de travail de leurs employés. Même en délicatesse avec l'esprit du bio, ces produits le sont s'ils portent le label AB, créé en France en 1985, ou l'Eurofeuille, le logo européen « agriculture biologique », datant de 2010, certifiant qu'ils « contiennent 100 % d'ingrédients issus du mode de production biologique ou au moins 95 % de produits agricoles biologiques dans le cas des produits transformés ». Reste que l'éthique bio a du mal à croître en régime d'austérité. ➤

MICHEL POURCELOT

REPÈRES

Pour 5 milliards...

Le marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique a été estimé pour 2014 à plus de 5 milliards d'euros. Il a doublé de 2007 à 2012 et a augmenté de près de 20% entre 2012 et 2014. Début 2016, 58% des établissements de restauration collective déclaraient proposer des produits bio contre 4% avant 2006.

Agenda

Mardi 8 novembre

LA 8^e JOURNÉE DES COMITÉS D'ENTREPRISE

Le secteur juridique organise à la confédération la 8^e journée des comités d'entreprise. Responsables syndicaux, universitaires et experts se relayeront via trois tables rondes : une sur les activités sociales et culturelles (ACS), une sur le rôle économique du CE et une sur l'impact des dernières réformes du Code du travail et du dialogue social. La journée sera clôturée par Jean-Claude Mailly.

Jeudi 3 novembre
ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Le secteur de l'économie sociale organise à la confédération la journée des référents égalité professionnelle.

Lundi 7 novembre

BIT

Élection du directeur général du Bureau international du travail (BIT). Guy Ryder est candidat pour un nouveau mandat de cinq ans.

Mardi 8 novembre

HÔPITAL

À l'appel de plusieurs syndicats dont FO, journée de grève nationale et de manifestations dans les hôpitaux (voir pages 2 et 3).

Du dimanche 6 au jeudi 10 novembre
FORMATION

Organisée par le secteur Développement et destinée aux conseillers prud'homaux, elle a lieu à l'Institut du travail de Strasbourg. Plusieurs thèmes seront abordés, dont le contrat à temps partiel et le CDD. Un bilan d'étape des conséquences de la loi Macron sera aussi dressé.

Mercredi

9 novembre

CAMPAGNE TPE

Pascal Pavageau se rend à l'union départementale de l'Eure pour un meeting dans le cadre de la campagne pour les élections TPE.

LA VICTOIRE

Le tribunal administratif a donné raison à l'intersyndicale des agents administratifs de la Ville de Paris en annulant, le 6 octobre, une note de service définissant les modalités du droit de grève dans les équipements sportifs. Selon cette note, les agents devaient se déclarer grévistes 48 heures avant le début de la grève fixé dans le préavis, et non 48 heures avant la date de leur participation à la grève. Les juges ont estimé qu'empêcher de rejoindre une grève déjà engagée constituait des restrictions excessives.

L'ACCORD

FO a signé le 13 septembre le nouvel accord triennal relatif au contrat de génération dans le groupe Safran. Il reconduit, en les améliorant, les garanties obtenues dans le précédent accord, négocié en septembre 2013. L'objectif est de favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des seniors, de participer à la formation professionnelle et à l'insertion en CDI des jeunes, d'organiser la transmission de savoirs et de compétences et de favoriser la diversité et l'égalité des chances.

L'ALERTE

FO Commerce dénonce « un nouveau PSE boursier » chez Conforama. La direction de la chaîne d'ameublement a annoncé la fermeture de quatre centres régionaux de service après-vente (SAV) dans le Rhône, en Haute-Garonne, dans le Haut-Rhin et dans l'Essonne, avec 89 licenciements à la clé. Une annonce qui fait suite à la fermeture de deux établissements et de huit Confo Déco en 2015 (61 suppressions de postes), ainsi que de sept SAV (288 suppressions de postes).

Actualités des TPE

Forums, réunions, colloques, newsletter, la plate-forme info-tpe.fr vous tient informé de la campagne FO pour l'élection TPE, qui se tiendra du 28 novembre au 12 décembre 2016 : www.info-tpe.fr

Congrès FO Pharmacie

Le congrès de la Fédération FO Pharmacie s'est tenu à Arcachon, du 22 au 23 octobre 2016, sous la présidence de Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force Ouvrière.

Analyse du secteur économique

Le numéro 122 d'*InFOéco* est disponible dans son intégralité sur le site FO : « Revenu universel : sous un visage généreux, un cautionnement de la précarité » : www.force-ouvriere.fr/revenu-universel-sous-un-visage-generoux-un-cautionnement-de-la

Agenda FO 2017

Disponible en poche ou en semainier, vous pouvez le commander auprès des délégués FO : www.force-ouvriere.fr/les-affiches-de-force-ouvriere

Dossier « Traités de libre-échange commerciaux »

Vous trouverez sur notre site Internet une sélection de textes, ainsi que les analyses et positions de Force Ouvrière sur le TTIP : www.force-ouvriere.fr/dossier-traites-de-libre-echange-commerciaux

Les chiffres utiles

Chaque semaine, l'ensemble des chiffres utiles sélectionnés par FO est actualisé : www.force-ouvriere.fr/les-chiffres-utiles

© F. BLANC



Il veut rendre FO incontournable en Nouvelle-Calédonie

PORTRAIT Firmin Trujillo, 53 ans, a été élu en juin dernier secrétaire général de la Confédération des syndicats des travailleurs de Calédonie (CSTC FO). Animateur dans le BTP, il fait du développement de FO sa première priorité.

+136%
C'est le coût du panier de la ménagère en Nouvelle-Calédonie comparé à l'Hexagone.

Lutter contre l'illettrisme

Désormais à la tête de l'union territoriale, son objectif premier est le développement de FO. « *Nous sommes sur une courbe ascendante, avec 11 % de représentativité, mais nous devons devenir encore plus incontournables* », poursuit-il.

L'amélioration du pouvoir d'achat constitue une autre priorité, alors que le panier de la ménagère est 136 % plus cher que dans l'Hexagone. Il compte aussi œuvrer pour la formation professionnelle, son « *cheval de bataille* ». « *Il y a encore beaucoup d'illettrisme et les niveaux de formation sont bas, il faut mettre les moyens* », prévient-il. **CLARISSE JOSSELIN**

C'est en 1986, à 23 ans, que Firmin Trujillo a posé ses valises en Nouvelle-Calédonie, à 17 300 kilomètres de son Perpignan natal. Animateur en hygiène, sécurité et environnement chez Socometra Engie, société spécialisée dans les installations techniques, il est entré dans le syndicalisme il y a quinze ans. « *Je voulais pouvoir faire évoluer les choses à mon niveau, explique-t-il. C'est possible quand on a des mandats, surtout dans un petit pays comme le nôtre avec 260 000 habitants.* »

Il rejoint FO en 2010, plus proche de sa « *vision des choses* ». Deux ans plus tard, il devient secrétaire général de la fédération locale FO du Bâtiment, se charge de la formation syndicale et entre à la commission administrative.



Hebdomadaire de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, fondé pendant la guerre sous le titre **Résistance Ouvrière**.

141, avenue du Maine, 75014 Paris.
Tél. : 01 40 52 84 55

Mél. : fohebd@force-ouvriere-hebdo.fr

Directeur de la publication : J.C. Mailly

Secrétaire confédéral chargé de la presse : Y. Veyrier

Rédacteur en chef : D. Rousset

Révision : M.P. Hamon

Abonnements : 01 40 52 82 33

Création graphique et réalisation :

Rampazzo & Associés (blog.rampazzo.com)

Imprimé par RPN, Livry-Gargan

Commission paritaire : 0921 S 05818

ISSN 9065-5518 **Dépôt légal** novembre 2016

Ont contribué à ce numéro : F. Blanc, N. Djabali, V. Forgeront, C. Josselin, F. Lambert, M. Lapprand, M. Pourcelot, E. Salamero.